

Microgrid photovoltaïque : assurer l'exploitation pour un établissement privé ou public

RS5195 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	200, 255, 227
Formacode(s)	24322, 24154, 24066, 22642, 22636
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	29/05/2020
Date d'échéance	29/05/2022

Certificateur(s)

UNIVERSITE GRENOBLE ALPES · SIRET : 13002608100013

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Microgrid permet d'électrifier à moindre coût des zones isolées ou de réduire la facture énergétique des installations existantes. Il favorise l'utilisation de sources renouvelables à faible émission de CO2. Tout ceci fait des Microgrids des équipements importants pour assurer la pérennité des réseaux de distribution. Le développement de cette technologie nécessite la formation des professionnels qui vont devoir concevoir, installer et maintenir ces installations. Le public visé porte sur les électriciens (maintenance, installateur et bureau d'étude) qui doivent acquérir des compétences nouvelles, tant sur la partie courant fort avec l'utilisation du courant continu et des batteries, que sur la partie courant faible avec la gestion des données, les besoins de pilotage et de communication. Ces compétences complémentaires sont désormais indispensables à l'exercice de leur métier.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Assurer l'exploitation d'un Microgrid photovoltaïque

- En vérifiant le niveau de fonctionnement
- En prenant les mesures pour assurer la sécurité de l'agent et celle des utilisateurs du Microgrid
- En analysant les mesures sur le Microgrid pour identifier ses défaillances éventuelles
- En vérifiant, si concerné, le câblage et la configuration des équipements communicants du système

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Bac ou équivalent - Expérience Électricien de min 2 ans fortement recommandée

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Le jury est constitué à minima :

- D'un représentant de l'organisme certificateur, spécialiste de l'objet du programme, qui sera président du jury
- D'un professionnel spécialiste du sujet, issu du monde de l'entreprise privée ou publique

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est constitué à minima :

- D'un représentant de l'organisme certificateur, spécialiste de l'objet du programme, qui sera président du jury
- D'un professionnel spécialiste du sujet, issu du monde de l'entreprise privée ou publique

Base légale

Date de décision	29/05/2020
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	29/05/2022

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://flexitlv.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/formations/microgrid-photovoltaïque-assurer-l-exploitation-pour-un-etablissement-prive-ou-public-825200.htm>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5195/>